

Jeune sapeur-pompier



Un jour, je serai sapeur-pompier !

JSP

S'initier aux techniques de secours tout en pratiquant du sport

Public concerné

- Pour intégrer la formation de JSP, il faut être dans l'année de ses 14 ans.

Durée de la formation

- Formation organisée sur 2 ans (les mercredis après-midi la 1^{ère} année et les samedi après-midi pour la 2^e année)

Objectif de la formation

A travers 4 modules de formation, les jeunes sapeurs-pompiers vont :

- découvrir le matériel d'incendie et apprendre les techniques de lutte contre l'incendie,
- apprendre les gestes qui sauvent,
- faire du sport et participer à des compétitions sportives,
- participer à des manoeuvres et cérémonies,
- intégrer les valeurs chères aux sapeurs-pompiers (courage, dépassement de soi, civisme, solidarité...)

Tarif

- 80 € / an

Gestes qui sauvent



Avec des gestes simples je peux sauver des vies

GQS

Connaître les gestes utiles pour sauver des vies

Public concerné

- Toutes personnes à partir de 10 ans

Durée de la formation

- 2 heures

Objectif de la formation

- Les participants apprendront à :
 - ▶ alerter les secours,
 - ▶ faire un massage cardiaque,
 - ▶ utiliser un défibrillateur cardiaque,
 - ▶ arrêter une hémorragie.
- Ils seront également sensibilisés :
 - ▶ au dégagement d'une victime,
 - ▶ à la mise en position d'attente d'une victime.

Tarif

- En février, au cours de la campagne des gestes qui sauvent, gratuit.
- Le reste de l'année, formation de groupe à la demande de collectivités, d'entreprises ou d'associations, etc : 15 €/ personne.

PLUS

D'INFOS

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône

4 rue Lucie et Raymond AUBRAC - BP 40005
70001 VESOUL CEDEX



03 84 96 76 40



udsp@sdis70.fr

VOUS
INSCRIRE

Les sapeurs-pompiers acteurs de votre formation

Prévention et secours civique

Surveillant de baignade

Jeune sapeur-pompier

Gestes qui sauvent

Premiers secours



Plus d'infos
www.sdis70.fr/udsp70/





Je saurai aider mes proches en cas de besoin

PSC 1

La formation de base aux premiers secours en France

Public concerné

- Toute personne âgée au minimum de 12 ans

Durée de la formation

- 7 heures
- Recyclage conseillé tous les 3 ans même s'il n'est pas obligatoire

Objectif de la formation

Le PSC 1 permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personnes en réalisant les gestes élémentaires de secours :

- Protéger / alerter
- Faire face à des situations tels que :
 - ▶ étouffement,
 - ▶ saignement, hémorragie,
 - ▶ inconscience / malaise,
 - ▶ arrêt cardiaque,
 - ▶ autres bobos...

Tarif

- 55 €
- 35 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et le recyclage (sur justificatif)



Mon job d'été... Surveiller les bassins à la piscine

BNSSA

Un diplôme indispensable pour surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées et assister les maîtres nageurs dans la surveillance des piscines publiques.

Public concerné

- Ouvert à tous publics disposant d'un très bon niveau de natation
- Avoir 17 ans révolus à la date de l'examen

Durée de la formation

- 1 formation / an (d'octobre à mai)
 - ▶ Tests de positionnement en septembre
 - ▶ 1 entraînement de 1h30 / semaine

Objectif de la formation

Préparation aux 4 épreuves :

- Parcours 100 mètres "sauvetage aquatique en continu"
- Parcours 250 mètres "sauvetage avec palmes, masque, tuba"
- Porter secours à une personne en milieu aquatique
- Questionnaire à choix multiples

Tarif

- Formation gratuite pour les sapeurs-pompiers du département adhérents à l'UDSP 70
- 300 € pour les autres publics



J'ai besoin de cette formation pour devenir secouriste

PSE 1

Acquérir des compétences supplémentaires pour pratiquer les premiers secours en équipe. Formation requise pour devenir maître nageur sauveteur, surveillant de baignade, pisteur, secouriste...

Public concerné

- Toute personne à partir de 16 ans

Durée de la formation

- 40 heures

Objectif de la formation

Le PSE 1 permet à l'apprenant d'acquérir les capacités nécessaires afin de porter secours à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours.

Tarif

- 300 €



Si les formations au BNSSA et au PSE 1 sont couplées, le stagiaire s'acquittera de la somme de 400 euros pour les 2 formations.